

posées aux Lois du Pays, et enquérir des circonstances qui peuvent lui paroître importantes, relativement auxdites Règles de Pratique, et à la Pratique desdites Cours ; et que ledit Comité fasse rapport de son opinion sur la voie qu'il est expédient de prendre pour maintenir l'Autorité de la Législature, et reprimer de pareils abus du Pouvoir Judiciaire, et que ledit Comité ait pouvoir d'envoyer querir les Personnes, Records et Papiers.

La Chambre s'est divisée sur la Question :

Pour 18
Contre 4

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

RESOLU, en conséquence.

ORDONNE', Que *Mr. Stuart, Mr. Borgia, Mr. Papineau, Mr. Lee, Mr. Bourdages, Mr. Blanchet* et *Mr. Joseph Bedard* composent le dit Comité.

Mr. Blanchet a proposé, secondé par *Mr. Bourdages*, Que l'Adresse à Son Altesse Royale le Prince Régent, dont il a été fait rapport, soit maintenant référée à un Comité de toute la Chambre,

Mr. Stuart a proposé en Amendement, secondé par *Mr. Pozer*, De retrancher le mot " maintenant," et de substituer le mot " *Demain.*"

La Chambre s'est divisée sur la Question d'Amendement :

Pour 7
Contre 10

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question principale a été alors mise, et accordée.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr.